



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet annuel de performances

Compte de concours financiers

PROGRAMME 843

Radio France



2024

PROGRAMME 843 **Radio France**

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Radio France

Programme	n°	Présentation stratégique
843		

Présentation stratégique du projet annuel de performances

Florence PHILBERT

Directrice générale des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 843 : Radio France

Le programme 843 a pour objet le financement de la société Radio France. Aux termes de l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, Radio France est chargée de concevoir et de programmer des émissions de radio à caractère national et local ; elle favorise l'expression régionale sur ses antennes décentralisées sur l'ensemble du territoire, et valorise le patrimoine et la création artistique.

Premier groupe radiophonique français, Radio France produit et diffuse sept chaînes généralistes, thématiques et de proximité : France Inter, France Info, France Culture, France Musique, France Bleu, Mouv' et FIP. Leur positionnement répond à chacune des missions énoncées à l'article 25 de son cahier des missions et des charges. Radio France développe par ailleurs fortement son offre dans l'environnement numérique. Enfin, elle est un acteur culturel et musical de premier plan, du fait de la programmation de ses chaînes, mais aussi grâce à l'ouverture de la Maison de la Radio au public, à ses quatre formations musicales et à ses activités d'édition.

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, un contrat d'objectifs et de moyens (COM) conclu entre l'État et la société Radio France définit dans un cadre prospectif et pluriannuel la stratégie éditoriale et de développement, les améliorations de gestion à mettre en œuvre et les moyens afférents permettant d'y parvenir. A ce titre, un contrat d'objectifs et de moyens a été signé le 7 mai 2021 entre Radio France et l'État pour la période 2020-2022, sur la base du projet stratégique pour la période 2019-2022 approuvé par le Conseil d'administration de Radio France le 20 décembre 2019. Préalablement à sa signature, ce contrat a été approuvé par le Conseil d'administration de la société le 16 avril 2021. Il repose sur cinq priorités stratégiques :

- Renforcer les missions de service public prioritaires (information, proximité, culture, jeunesse) ;
- Miser sur la force musicale du groupe ;
- Parler à tous les Français, et notamment les jeunes ;
- Tout faire pour l'audio, en créant notamment une plateforme de contenus audio de référence ;
- Rénover son cadre social et accompagner la transformation des métiers du groupe.

Ce contrat a été prolongé d'un an à travers un avenant pour l'année 2023. Sur le fondement du COM et des orientations stratégiques 2020-2022, cet avenant a été approuvé par le Conseil d'administration de la société le 20 janvier 2023. Un nouveau contrat d'objectifs et de moyens est en cours de négociation pour la période 2024-2028.

La dotation publique allouée à Radio France en 2023 s'élève à 623,4 M€ dont 12 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux induits par la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) en 2022. Comme pour les autres entités de l'audiovisuel public, la trajectoire financière pluriannuelle de Radio France pour la période 2024-2028 sera inscrite au sein de son nouveau COM en cours d'élaboration.

Le niveau de la dotation publique intègre en 2024 et pour les années suivantes une dotation de base permettant de financer l'activité tendancielle de l'entreprise, une part des surcoûts liés à l'inflation et la compensation des effets fiscaux liés à la suppression de la CAP (principe de neutralité fiscale). S'y ajoute une

enveloppe complémentaire, prenant la forme d'un programme bénéficiant des crédits du compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public », ayant exclusivement vocation à financer des projets de transformation et de modernisation des entreprises audiovisuelles publiques inscrits dans les COM, pour un montant total de 200 M€ sur trois ans dont 69 M€ dès 2024 répartis entre ces entreprises.

Cette dotation s'élève pour Radio France à 667,9 M€ en 2024, dont 15 M€ au titre du « Programme de transformation » et 28 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux.

Les prévisions budgétaires 2024 seront déterminées d'ici à la fin de l'année par Radio France. Le budget initial de l'entreprise pour l'année 2024 sera en effet présenté au conseil d'administration de l'entreprise en décembre 2023.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global

INDICATEUR 1.1 : Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public

INDICATEUR 1.2 : Nombre de concerts donnés par les formations musicales

OBJECTIF 2 : S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique

INDICATEUR 2.1 : Audience des antennes de Radio France

INDICATEUR 2.2 : Audience des offres numériques

INDICATEUR 2.3 : Fréquentation des évènements produits à la Maison de la radio

OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

INDICATEUR 3.1 : Charges de personnel

INDICATEUR 3.2 : Ressources propres

INDICATEUR 3.3 : Résultat d'exploitation

INDICATEUR 3.4 : Index égalité femmes-hommes

Radio France

Programme	n°	Objectifs et indicateurs de performance
843		

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 - Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global

Radio France affirme son rôle de média public et d'acteur culturel de référence à travers ses sept antennes (France Inter, Franceinfo, France Culture, France Bleu, France Musique, Fip, Mouv'), ses 44 stations locales et ses quatre formations musicales (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Maîtrise et Chœur de Radio France).

La qualité et la diversité de l'offre musicale et culturelle programmée tant sur les antennes qu'au sein de la Maison de la Radio et de la Musique doit permettre à Radio France de s'affirmer comme un acteur majeur de la culture et de la musique en tant que producteur, diffuseur et promoteur de la diversité culturelle et de la création auprès du public le plus large.

Le développement de cette politique ambitieuse vise à soutenir la filière et la scène musicale française, notamment en faveur des jeunes artistes, et à affirmer la mission de Radio France comme producteur et diffuseur de l'excellence musicale sur tout le territoire et prescripteur de toutes les musiques et cultures, touchant tous les publics et notamment les plus jeunes.

1.1 Diversité de la programmation musicale sur les antennes de Radio France

En 2024, Radio France poursuivra sa politique de soutien à la création musicale et aux nouveaux talents, en particulier sur ses chaînes généralistes et à dominante musicale :

- pour France Inter, au regard de l'objectif de promotion des nouvelles productions musicales dans toute la diversité des genres, l'indicateur porte sur la proportion de nouveautés parmi les titres diffusés
- pour Mouv', qui a une vocation de découverte et de promotion de nouveaux talents, plus particulièrement francophones, l'indicateur porte sur la part de diffusion des nouveaux talents francophones par rapport à l'ensemble des diffusions chantées.
- pour France Bleu, au regard de l'objectif de promotion des chansons d'expression française, l'indicateur porte sur le pourcentage de titres francophones diffusés ;

1.2 Nombre de concerts donnés par les formations musicales

Radio France souhaite continuer de s'affirmer comme un lieu unique de création et d'accès à la culture et de faire de la Maison de la Radio et de la Musique un lieu ouvert à tous. Dans cette perspective, des objectifs ambitieux sont fixés en matière d'offres proposées par la Maison de la Radio et de la Musique, notamment en direction des publics jeunes et scolaires. Depuis 2022, Radio France a mis en place une politique volontariste pour attirer de nouveau les publics à ses événements.

Radio France

Programme 843	n°	Objectifs et indicateurs de performance
------------------	----	---

INDICATEUR

1.1 – Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
France Inter : part de nouveautés parmi les titres diffusés	%	56,5	55,3	>=50	>=50	>=50	>=50
France Bleu : part de titres francophones parmi les titres diffusés	%	64,5	66,4	>=60	>=60	>=60	>=60
Mouv' : part de titres des nouveaux talents francophones diffusés sur l'antenne	%	44	41,3	>=30	>=30	>=30	>=30

Précisions méthodologiques

Ces données constituent des moyennes sur une année civile ; elles concernent trois grilles de programmes successives (la seconde partie de la grille de l'année radiophonique n-1, de janvier à juin, la grille d'été de l'année n, ainsi que la grille de rentrée de l'année n, de septembre à décembre).

Source des données : Yacast

JUSTIFICATION DES CIBLES

S'agissant de France Inter et France Bleu, les prévisions 2023 reprennent les cibles fixées dans le COM 2020-2022 et constituent pour la société des cibles-planchers. Pour l'indicateur relatif à Mouv', qui ne figure pas dans le COM, la prévision 2024 reprend la prévision 2023, qui marquait une progression par rapport à la cible-plancher qui avait été définie pour l'année 2022.

INDICATEUR

1.2 – Nombre de concerts donnés par les formations musicales

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de concerts donnés par les formations musicales en France	Nb	341	280	>=300	280	>=280	>=300

Précisions méthodologiques

Les données prises en compte incluent l'ensemble des concerts donnés par les formations musicales en France. Ces données concernent deux saisons successives (saison n de janvier à juin et saison n+1 de septembre à décembre). Sources des données : Radio France, Données issues du logiciel de billetterie.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les prévisions 2024 et 2025 prennent en compte la moindre disponibilité des studios pour l'organisation d'événements en public en raison du chantier de rénovation des studios de création. L'objectif 2023 avait en effet été fixé à un niveau trop élevé compte tenu de l'impact de ce chantier.

OBJECTIF mission**2 - S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique**

Au cours des dernières années, Radio France a renforcé la diversité de son offre en développant la complémentarité de ses antennes et la présence du groupe sur le numérique, afin de toucher tous les publics. Cette dynamique a reposé sur une affirmation de la singularité de chacune d'elles dans un souci constant du public, placé au cœur de la stratégie éditoriale. Cette stratégie s'est traduite par des résultats d'audience très satisfaisants au cours des dernières saisons, supérieurs aux objectifs, tant pour les audiences hertziennes que pour les audiences numériques.

Radio France poursuivra cette stratégie en 2023, en concentrant ses efforts éditoriaux sur les missions prioritaires retenues par son projet stratégique et déclinées dans l'avenant pour l'année 2023 au COM 2020 - 2022 - information, proximité, culture, jeunesse - avec l'objectif de favoriser l'accès de tous les publics et notamment des jeunes générations, aux contenus audio du service public.

2.1 Audience des antennes de Radio France

L'audience cumulée permet de calculer la proportion d'auditeurs ayant été en contact au moins une fois avec les antennes du groupe au cours d'une période donnée, quelle qu'en soit la durée. Elle mesure ainsi l'impact de la politique éditoriale auprès du public recevant les programmes de Radio France sur les canaux de diffusion traditionnels.

2.2 Audience des offres numériques

De manière à diversifier ses audiences et à tenir compte des nouveaux usages, Radio France s'est engagée dans une évolution sans précédent de son offre audio, visant à intégrer dès la conception des programmes leur cycle de vie en radio et sur les différents supports numériques. Cette transformation de la production s'accompagne d'une politique de distribution ambitieuse sur le numérique, dans le but d'offrir une visibilité renforcée aux contenus et podcasts, qui se traduit par le développement d'une plateforme numérique d'écoute agile, adaptée continuellement aux nouveaux formats audio et nouvelles pratiques d'écoutes. Le nombre de visites mensuelles ainsi que le nombre d'écoutes mensuelles à la demande, indicateurs de référence, permettent de mesurer l'audience de l'offre numérique.

2.3 Fréquentation des concerts produits à la Maison de la Radio et de la Musique

L'indicateur de fréquentation des concerts produits à la Maison de la Radio et de la Musique, soit le taux de places occupées par rapport aux places proposées pour l'ensemble des concerts donnés par les formations musicales du groupe au sein de la Maison de la Radio et de la Musique, mesure la performance de Radio France en matière d'action musicale, culturelle et pédagogique. Il permet d'apprécier la mise en œuvre de la stratégie de la direction de la musique.

INDICATEUR mission**2.1 - Audience des antennes de Radio France**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Audience nationale cumulée sur un jour moyen		27,3	27,6	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- Radio France	%	27,3	27,6	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- France Inter	%	12	12,4	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- France Bleu	%	5,9	5,2	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- France Info	%	8,6	9,2	>=2021	Non	Non	Non

Radio France

Programme n° Objectifs et indicateurs de performance
843

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
					déterminé	déterminé	déterminé
- Mouv'	%	0,8	0,7	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- FIP	%	1,3	1,2	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- France Culture	%	2,9	3,1	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
- France Musique	%	1,7	1,7	>=2021	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Médiamétrie (étude 126 000 radio et Médialocales 126 000 pour FIP), Radio France, rapports d'exécution du COM 2019, 2020, 2021 et 2022.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les niveaux d'audience des années 2024-2026 seront marqués par l'évolution de l'audience du média radio dans son ensemble (marqué par un recul ces dernières années), et des résultats d'audience très satisfaisants enregistrés par Radio France dans ce contexte au cours des dernières années.

INDICATEUR

2.2 - Audience des offres numériques

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Visites mensuelles tous supports	millions	264,2	269	>=2022	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Écoutes mensuelles à la demande tous supports	millions	139	165	>=2022	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Visites : Cet indicateur permet de rendre compte du nombre de visites mensuelles tous supports propriétaires hors Franceinfo (sites et applications mobiles portail Radio France, France Inter, France Culture, France Bleu, Mouv, et FIP). L'indicateur retenu (nombre de visites tous supports) est un indicateur de référence du marché, mesuré par un organisme certificateur, l'Office de Justification de la Diffusion (OJD).

Écoute à la demande : Cet indicateur permet de rendre compte du nombre d'écoutes mensuelles podcasts (téléchargements) et audio et vidéos à la demande, tous supports (propriétaires et plateformes tierces). L'indicateur s'entend hors Franceinfo à compter de 2018 inclus. Les écoutes mensuelles à la demande hors vidéos Franceinfo atteignaient 92,5 millions en 2017.

Sources : Office de Justification de la Diffusion (OJD) pour les visites, Médiamétrie pour les podcasts et AT Internet pour les écoutes à la demande (dit AOD) pour les moyennes mensuelles en millions.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Radio France a réalisé au cours des dernières années un travail important de lancement de formats audio innovants (podcasts, webradios), de refonte de l'ensemble de son offre numérique (site et application) et de développement de sa présence sur les nouveaux supports (réseaux sociaux, enceintes connectées ...).

L'objectif de la société est de maintenir la hausse de la consultation de ses contenus sur le numérique tout en maîtrisant mieux sa distribution sur les plateformes tierces par le biais de la construction d'une relation équilibrée avec les autres plateformes, notamment les GAFAs.

INDICATEUR**2.3 – Fréquentation des évènements produits à la Maison de la radio**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Taux de places occupées par rapport aux places proposées pour les concerts des formations musicales au sein de la Maison de la radio	%	80	84	>=85	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Cet indicateur concerne deux saisons musicales successives (saison n de janvier à juin et saison n+1 de septembre à décembre).

Il permet d'apprécier le taux de places occupées par rapport aux places proposées (jauge) pour les concerts des quatre formations musicales (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France et Maîtrise de Radio France) donnés au sein de la Maison de la radio.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le taux de places occupées par rapport aux places proposées pour les concerts des formations musicales au sein de la Maison de la Radio et de la Musique permet de mesurer le succès auprès du public de l'offre musicale proposée par les formations musicales de Radio France, et par conséquent la mise en œuvre de la stratégie de la Direction de la musique.

L'ambition de l'entreprise est de proposer une offre musicale et culturelle ambitieuse permettant de fidéliser son public mais également de diversifier ses publics en faisant venir aux concerts symphoniques ceux qui sont traditionnellement plus éloignés de ces offres.

OBJECTIF**3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

La maîtrise des coûts de Radio France suppose la maîtrise de l'évolution des charges de personnel et le développement des ressources propres. Des indicateurs permettent de suivre l'atteinte de cet objectif :

3.1 Évolution des charges de personnel.

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges pour Radio France, la production des contenus radio étant intégralement réalisée en interne. La maîtrise de la masse salariale demeure l'un des objectifs du groupe Radio France.

3.2 Évolution des ressources propres.

Radio France s'est également fixée pour objectif d'accroître le niveau de ses ressources propres.

3.3 Évolution du résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation est attendu à l'équilibre en 2023.

3.4 Index égalité femmes-hommes.

En tant qu'entreprise de service public qui touche chaque jour plus de 15 millions de Français, Radio France est particulièrement attentive au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est engagée dans

Radio France

Programme n° Objectifs et indicateurs de performance
843

une démarche d'amélioration continue dans ce domaine. En 2022, pour son quatrième index de l'égalité femmes-hommes, Radio France a atteint un résultat de 94/100, en progression par rapport à 2020 (93/100).

INDICATEUR

3.1 – Charges de personnel

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Charges de personnel	M€	396,7	401,8	410	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019 2020, budget 2021, COM 2020-2022 et avenant au COM pour 2023

Les charges de personnel totales comprennent les dépenses relatives aux personnels permanents, occasionnels et intermittents, retraitées des indemnités de départ, litiges et suppléments de cachets.

Indicateur de suivi 3.1.1 - Nombre d' ETP

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2024 Cible
Nombre d' ETP CDI		4102	4088	4071	4062	4070	Non déterminé
Nombre d' ETP CDD		375	383	414	401	370	Non déterminé
Total ETP		4477	4471	4485	4463	4440	Non déterminé

Précisions méthodologiques Source des données : Radio France Mode de calcul :

CDI :

Le calcul de l' ETP CDI se base sur les 30e de présence.

Aucune absence ne vient diminuer les 30e de présence, sauf les suspensions de contrat.

CDD :

Le calcul de l' ETP CDD est basé sur les heures théoriques du contrat, dans la limite de 1820 heures /an max (1 ETP est équivalent à 260 jours de travail, à raison de 7h par jour soit 1820 heures par an). Le périmètre du calcul ne prend pas en compte les personnels CFA.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les prévisions 2024 seront déterminées dans le cadre de la construction du budget 2024 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR

3.2 – Ressources propres

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Ressources propres	M€	76,0	85,8	80	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019, 2020, budget 2021, COM 2020-2022 et avenant COM 2023.

Les ressources propres comprennent les recettes publicitaires et diverses recettes commerciales (éditions, concerts, locations d'espaces, etc.), hors partenariats (qui n'ont pas d'impact sur le résultat net dans la mesure où les recettes sont strictement équilibrées par des charges).

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les prévisions 2024 seront déterminées dans le cadre de la construction du budget 2024 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR

3.3 - Résultat d'exploitation

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Résultat d'exploitation	M€	0,7	-5,2	0,0	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019, 2020, budget 2021, COM 2020-2022 et avenant COM 2023.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les prévisions 2024 seront déterminées dans le cadre de la construction du budget 2024 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR

3.4 - Index égalité femmes-hommes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	98	94	>=93	>=93	>=N-1	>=N-1

Précisions méthodologiques

Source des données : Radio France.

Mode de calcul :

Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

JUSTIFICATION DES CIBLES

L'index de l'égalité professionnelle a été instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel afin de lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

L'index d'égalité professionnelle femmes / hommes de Radio France se situe à un niveau élevé (94/100) en 2022.

Radio France

Programme	n°	Objectifs et indicateurs de performance
843		

L'entreprise prévoit de maintenir à un niveau supérieur à 93/100 en 2023 et en 2024.

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2023 ET 2024

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2023 PLF 2024	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
01 – Radio France		623 406 038 652 954 400	0 0
Totaux		623 406 038 652 954 400	0 0

CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2023 PLF 2024	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
01 – Radio France		623 406 038 652 954 400	0 0
Totaux		623 406 038 652 954 400	0 0

Radio France

Programme n° Présentation des crédits et des dépenses fiscales
843

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2023, 2024, 2025 ET 2026

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2023 PLF 2024 Prévision indicative 2025 Prévision indicative 2026				
7 - Dépenses d'opérations financières	623 406 038 652 954 400 661 023 568 676 716 778		623 406 038 652 954 400 661 023 568 676 716 778	
Totaux	623 406 038 652 954 400 661 023 568 676 716 778		623 406 038 652 954 400 661 023 568 676 716 778	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2023 ET 2024

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2023 PLF 2024				
7 – Dépenses d'opérations financières	623 406 038 652 954 400		623 406 038 652 954 400	
71 – Prêts et avances	623 406 038 652 954 400		623 406 038 652 954 400	
Totaux	623 406 038 652 954 400		623 406 038 652 954 400	

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Radio France	0	652 954 400	652 954 400	0	652 954 400	652 954 400
Total	0	652 954 400	652 954 400	0	652 954 400	652 954 400

Radio France

Programme n° Justification au premier euro
843

Dépenses pluriannuelles

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2023

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2022 (RAP 2022)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2022 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022	AE (LFI + LFR + Décret d'avance) 2023 + Reports 2022 vers 2023 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance) 2023 + Reports 2022 vers 2023 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023
0	0	623 406 038	623 406 038	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP au-delà de 2026
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023	CP demandés sur AE antérieures à 2024 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2025 sur AE antérieures à 2024	Estimation des CP 2026 sur AE antérieures à 2024	Estimation des CP au-delà de 2026 sur AE antérieures à 2024
0	652 954 400 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2024 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2024 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2025 sur AE nouvelles en 2024	Estimation des CP 2026 sur AE nouvelles en 2024	Estimation des CP au-delà de 2026 sur AE nouvelles en 2024
652 954 400 0	0 0	0	0	0
Totaux	652 954 400	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2024

CP 2024 demandés sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP 2025 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP 2026 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP au-delà de 2026 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024
0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Justification par action

ACTION (100,0 %)

01 - Radio France

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	652 954 400	652 954 400	0
Crédits de paiement	0	652 954 400	652 954 400	0

La dotation publique allouée à Radio France en 2024 s'élève au total à 667,9 M€ dont 15 M€ au titre du « Programme de transformation » et 28 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux.

En 2024, la société poursuivra les objectifs suivants :

- poursuivre le travail sur les antennes en axant les moyens sur les priorités identifiées par Radio France (information, proximité, culture, jeunesse) et en accélérant le développement numérique pour renforcer l'accessibilité des contenus à tous les publics et proposer des modes de distribution en phase avec l'évolution des pratiques d'écoute ;
- continuer l'exécution du programme de réhabilitation des studios de création, le chantier historique s'étant achevé fin 2022 ;
- maîtriser l'équilibre financier de l'entreprise ;
- rendre la musique et l'excellence des formations musicales de Radio France accessibles à tous les Français en développant la visibilité des concerts au bénéfice de nouveaux publics (télévision, cinéma, numérique) ;

Les prévisions budgétaires 2024 seront déterminées d'ici à la fin de l'année par Radio France. Le budget initial de l'entreprise pour l'année 2024 sera en effet présenté au conseil d'administration de l'entreprise en décembre 2023.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses d'opérations financières	652 954 400	652 954 400
Prêts et avances	652 954 400	652 954 400
Total	652 954 400	652 954 400